

Réf: Dossier N° : 16638

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICA ASSISTANCE'S SERVICES » en abrégé «2.A.S »

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON DERRIERE LA NOUVELLE
PHARMACIE TOIT ROUGE, 04 BP 2361 ABIDJAN 04**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Septembre 2015, et enregistrés au CEPICI le 04 Septembre 2015, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICA ASSISTANCE'S SERVICES » en abrégé «2.A.S

».

Objet: Travaux publics et lotissement ; Génie Civil et gestion immobilière ; Transactions immobilières et syndics ; Construction, vente de terrain et entretien de bâtiments; Fournitures de bureau et bureautique ; Vente de Matériels informatique ; Prestation de services, décoration d'intérieur et transfert d'argent ; Comptabilité, audit, conseil ; Location et vente de véhicules ; Communication et événementiel ; Import-export ; Le commerce en général ; Divers ; Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON DERRIERE LA NOUVELLE
PHARMACIE TOIT ROUGE, 04 BP 2361 ABIDJAN 04**

GERANT: Monsieur ANOMAN NOEL OLIVIER.

**RCCM: n°CI-ABJ-2015-B-20795 du 04/09/2015 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.**

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°7662 du 04/09/2015

Pour Avis

Le CEPICI

